



Association des médecins
omnipraticiens de Québec

2700, rue Jean Perrin, bur. 214
Québec (Qc) G2C 1S9
Tél.: (418) 843-8883 / Téléc.: (418) 843-7330
Courriel: amoq@bellnet.ca

Association des Médecins Omnipraticiens de Québec

« LES TOUTES DERNIÈRES NOUVELLES... »

URGENT

**Afficher ou copier la ou les pages suivantes à l'intention des
médecins de votre service, département, UMF,
GMF, Clinique ou CLSC
2 pages incluant celle-ci**

« Les toutes dernières nouvelles...de l'AMQ »

du jeudi 31 janvier 2013

28 février 2013 : Une date à inscrire à votre agenda !

Le jeudi 28 février prochain, l'AMQ vous présente une formation sur « l'Entente particulière relative à la participation des médecins omnipraticiens au DSQ et au DME ». Ayant reçu plusieurs demandes d'éclaircissement, nous croyons utile de revoir certains points de cette entente particulière, notamment en ce qui a trait aux argents qui peuvent être remboursés aux médecins, de par leur participation au DSQ et au DME. Le Dr Serge Dulude, Directeur de la Planification et de la Régionalisation de la FMOQ agira comme conférencier et vous présentera aussi le nouvel onglet Internet de la FMOQ « PQADME », soit le Programme Québécois d'Adhésion au Dossier Médical Électronique.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à l'**Hôtel Plaza, situé au 3031 boulevard Laurier, Québec dans la salle Plaza II**. La formation débutera à 18 h 30 précise, pour se terminer à 22 h. Une pause santé vous sera offerte. Cette activité donnera droit à 3 crédits de catégorie 1, ainsi qu'à l'allocation de formation. Pour vous inscrire, vous devez obligatoirement contacter le secrétariat de l'AMQ par téléphone au 418.843.8883 ou à l'adresse courriel suivante: lparent@amoq.ca

Rappel concernant les responsables locaux de formation médicale continue de l'AMQ

Dans le cadre de la restructuration des politiques d'accréditation de la formation médicale continue de la FMOQ, la certification des responsables locaux de formation est maintenant obligatoire. D'ailleurs, deux ateliers ont été offerts aux médecins responsables de notre association, qui collaboraient déjà en formation médicale. Seuls les médecins ayant cette certification pourront dorénavant nous soumettre une demande de crédits. Si vous n'avez pas été contacté et que vous désirez devenir responsable local de formation, il est encore possible de le faire. Vous devez contacter sans tarder le secrétariat de l'AMQ afin d'obtenir le calendrier des prochains ateliers de certification de la FMOQ.

Étude de besoins en formation médicale continue sur le site Web de l'AMQ

Le comité de formation de l'AMQ souhaite mettre en place une nouvelle façon de sonder ses membres, afin de bien déterminer les besoins des médecins de notre région en formation médicale continue. À partir du site Web de l'AMQ, de courts sondages d'un maximum de 10 questions, sur des sujets touchant la pratique de la médecine familiale, seront périodiquement mis en ligne. Votre collaboration à compléter ces sondages nous sera des plus utiles. Vos réponses nous serviront à organiser des activités de qualité, en fonction de vos besoins.

D'ailleurs, un premier sondage est actuellement en ligne sur notre site Web. Pour y accéder, voici deux façons:

- En utilisant le lien suivant: <http://www.surveymonkey.com/s/MJZVC7P>
- Ou par le site Web de l'AMQ: www.amoq.ca sous l'onglet « Formation » en sous-section à gauche « Étude de besoins »

En terminant, nous remercions tous les médecins qui ont participé aux ateliers de certification, ainsi que tous les médecins qui se sont engagés dans les dernières années, en formation médicale continue.

Dominique Biron, M.D.

Responsable régionale de formation médicale continue de l'AMQ